



# COMPTE RENDU

## GROUPE DE TRAVAIL CNAS « crise sanitaire »

du 24 novembre 2020

*Un groupe de travail du Conseil National d'Action Sociale s'est tenu le mardi 24 novembre sur la crise sanitaire. Trois points ont été abordés : la protection sociale complémentaire (PSC), l'organisation et fonctionnement du réseau de l'action sociale et les prestations.*

La **fédération des Finances CGT** a rappelé que lors d'un courrier de toutes les organisations syndicales adressé à la Secrétaire Générale, il avait été demandé que **les politiques sociales fassent partie d'un cycle de concertation/négociation**. Or, aucune réponse du secrétariat général n'a été apportée aux représentants des personnels.

S'agissant de l'agenda social du premier trimestre 2021, nous n'avons pas, non plus, été consultés sur les sujets à aborder.

Pour mémoire, l'article 9 de la Loi du 13/07/1983 précise que les représentants des personnels « participent à la définition et à la gestion de l'action sociale, culturelle, sportive et de loisirs dont ils bénéficient ou qu'ils organisent ». Or, nous n'avons pas l'impression d'être associés aux décisions lors de cette instance.

### La protection sociale complémentaire

La MGEFI, mutuelle référencée du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance, reçoit une participation d'un montant maximum de 4M€ par an au titre des transferts solidaires. Les impacts de la pandémie ont vu une diminution globale des prestations versées par la MGEFI, ce qui provoque une diminution de la participation du ministère qui serait pour 2020 à 2M€.

Nous ne pouvons que regretter que l'Etat employeur ait une participation aussi minime pour la protection sociale complémentaire de ses agents. Sur le précédent référencement le montant plafond avait été fixé à 19M€ !

Jusqu'à la crise sanitaire, la mutuelle rencontrait régulièrement les nouveaux agents lors des accueils dans les écoles, mais le présentiel n'étant plus possible nous demandons à la sous-direction des politiques sociales de donner les moyens à la MGEFI pour pouvoir contacter les agents stagiaires.

Un comité de suivi de la PSC aura lieu en 2021 nous pourrons aborder tous les sujets et voir l'impact de la taxe covid. En effet, tous les organismes complémentaires vont devoir verser à l'assurance maladie une contribution de 2,6% pour 2020 (payée en 2021) et de 1,3% pour 2021 (payée en 2022).

Pour beaucoup d'adhérents la cotisation à la mu-

tuelle représente un coût important, nous espérons qu'encore une fois, ce ne soit pas les agents et les salariés qui en fassent encore une fois les frais par l'augmentation des cotisations.

### Organisation et fonctionnement du réseau de l'action sociale

Le réseau de l'action sociale est composé des délégués et des assistants de délégation ainsi que de structures régionales d'appui (ex-Chorus).

Suite aux annonces gouvernementales les agents de délégations ont été mis en position de télétravail pour la plupart. Des cycles d'audio-conférences régionales ont été organisées par la sous-direction.

**La fédération des finances CGT a demandé à ce que tous les personnels puissent bénéficier d'équipements, ordinateurs, téléphones** afin de pouvoir travailler au mieux. Pour le moment ce n'est pas le cas, en effet certains délégués sont obligés d'utiliser leur ordinateur et téléphone personnels.

Nous avons également demandé si les personnels avaient été informés mais n'avons pas eu de réponse. Aucune réponse non plus sur le remplacement du délégué de l'Ariège !!

Quant à la question de l'occupation de locaux pri-

vés par certaines délégations, il a été répondu que l'information pourrait être donnée lors du prochain CNAS du 10 décembre 2020.

Concernant les assistants de service social, lors du premier confinement, ils/elles n'ont pas eu la possibilité d'avoir leur matériel de travail. Malgré tout, le lien avec les personnes isolés a été maintenu, 92200 entretiens téléphonés sur un mois et demi ont pu être tenus. Des aides alimentaires d'urgence ainsi que les secours ont été également effectués.

## Les prestations

### Les vacances

Pour les vacances de la Toussaint 266 enfants ont pu partir en colonie avec l'association Epaf. Des colonies ont également été organisées par certaines délégations lors de cette période. Les prochains départs sont prévus pour les vacances de février. Les protocoles sanitaires sont appliqués.

Pour les centres de vacances, ils devraient rouvrir pour les vacances de Noël (hors-ski) selon les annonces gouvernementales.

Les personnels de l'association sont tous en télétravail, les résidences de vacances ont été fermées pendant le confinement.

**Pour la fédération des finances CGT** le secrétariat général doit réfléchir aux conséquences de cette crise et trouver un dispositif pour garder les enfants si il n'y a pas de possibilités qu'ils partent en colonies de vacances.

### La restauration

**La fédération des finances CGT a demandé un état des lieux de la restauration collective** sur tout le territoire. En effet, nous n'avons aucune visibilité sur la situation de la restauration pour les agents qu'ils

Ce groupe de travail s'est tenu pour un quart en visioconférence et pour le reste en audioconférence. Les difficultés de cet exercice sont nombreuses, mauvaise réception, bruits parasites, prise de paroles compliquées et limitées sur chaque sujet.

Le gouvernement et le secrétariat général ne craignent pas de se contredire, on demande aux agents d'être en position de télétravail mais sans les moyens matériels !!

**La fédération des Finances CGT continuera à porter les revendications des personnels** dans les différentes instances.

**Signer et faites signer la pétition « Action sociale en danger »** que nous voulons remettre lors du prochain CNAS du 10 décembre 2020.

*Les représentants en CNAS : Christine Léveillé, Aurélien Quintana, Miguelle Bellay*

soient en présentiel ou en télétravail.

S'agissant de la restauration en Ile-de-France assurée par l'association AGRAF, trois restaurants sont fermés actuellement (Vincennes, Noisy Montaigne, White). Dans beaucoup de restaurants a été mis en place de la vente à emporter, cela représente 13% pour AGRAF.

Au niveau des personnels salariés de l'association 40% sont en chômage partiel.

### Les activités locales et spectacles de Noël

Dans le contexte actuel il va être difficile pour de nombreux CDAS de maintenir un spectacle pour l'arbre de Noël, certaines délégations vont augmenter le montant du cadeau pour les enfants ou élargir aux adolescents.

Il faudra néanmoins que la sous-direction puisse recenser les différentes actions qui auront été proposées dans les départements. En effet, le budget dédié à l'arbre de Noël est souvent important dans les crédits locaux, et il serait dommage pour les agents que ce dernier ne puisse profiter aux personnels du MEFR. Les organisations syndicales ont demandé que ce budget non utilisé soit reporté en 2021 mais ça ne semble pas possible.

### Le logement

Au niveau de l'association tous les agents sont en télétravail, mais 10% de présentiel sont assurés. Les agents ont été équipés d'un ordinateur ainsi que d'un téléphone portable. La continuité de service est donc respectée et l'activité des bailleurs sociaux est maintenue et les visites locatives autorisées.

### L'aide à la parentalité

Les crèches sont ouvertes et les protocoles sanitaires ont été renforcés.